

ABONNEMENT

SAUMUR
Un an... 18 fr.
Six mois... 9
Trois mois... 5 50
Poste
Un an... 20 fr.
Six mois... 10
Trois mois... 5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : JEAN DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, — — — — 30
Faits divers — — — — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-
Dame-des-Victoires, et 8, place
de la Bourse, est seule chargée à
Paris de recevoir les annonces
pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 16 JUIN

La farce est jouée

Elle est mauvaise, mais elle est jouée quand même, au nez et à la barbe de la démocratie, du petit capitaliste, qui saura que, désormais, élus et mandataires peuvent impunément dilapider ses pauvres économies.

Et maintenant, MM. les radicaux-opportunistes, où est-elle votre répression exemplaire ? A la première alerte, ne semblait-il pas, à vous entendre, que la moitié de la Chambre, s'il le fallait, porterait ses fonds de culottes sur les bancs de la Cour d'assises ?

Puis on a timidement désigné quelques coupables au bras vengeur de Thémis, qui les renvoyait heureux et insolents comme auparavant.

On a vu le troupeau s'éparpiller un par un. Tantôt l'un sortait en gambadant du cabinet du juge d'instruction et rentrait en coup de vent à la Chambre; tantôt un autre, soulagé par un non-lieu obtenu Dieu sait pourquoi et comment ! remontait impudemment, le lorgnon sur le nez, à la tribune. Ensuite ça été les acquittements et, de toute la bande, que restait-il sous les verrous ? Un pauvre diable, ni plus ni moins coupable que les autres, mais que le remords avait auéanti au point de lui faire tout avouer.

C'est peu.

M. Eiffel a pu gagner 33 MILLIONS, en faisant huit jours de prison préventive.

C'est à bon marché.

Et maintenant, M. Lockroy, aurez-vous l'audace de venir nous répéter sérieusement, avec vos airs de feinte bonhomie, entre une histoire de voleurs et une histoire de gendarmes, que s'il y a eu des coupables, certainement... oh ! de grands, grands coupables !... la répression a été exemplaire ?

JEAN DASSY.

INFORMATIONS

CONSEIL DE CABINET

Les ministres se sont réunis hier. M. Develle a entretenu ses collègues de l'interpellation de M. Turrel sur le traitement douanier appliqué aux vins français à leur entrée en Autriche. Le ministre des affaires étrangères n'acceptera le débat à la tribune qu'après avis de la commission des douanes.

M. Viger a fait connaître qu'une question lui serait posée au Sénat par MM. de Marcère et Deodatmandie, et, à la Chambre, par M. Briens, sur les mesures pour l'abaissement du prix de la viande et la disette de fourrages.

Le ministre de l'agriculture fera connaître un ensemble de mesures, relativement aux fabrications de conserves de viande.

Le ministre de la guerre a indiqué qu'en dehors des usines de Billancourt et de Rochefort, on pourrait faire fabriquer 20,000 quintaux de conserves et entrer, dans ce but, en marché avec des usines particulières.

Enfin M. Viette insistera auprès des Compagnies de railways algériens à l'effet d'obtenir

une remise de 25 0/0 sur le transport des fourrages et autres denrées pour les bestiaux.

CHAMBRE ET SÉNAT

Avant de continuer la discussion sur le renouvellement partiel, la Chambre a entendu hier la question de M. Ducoudray, demandant au ministre quelles mesures il avait prises pour conjurer les effets de la sécheresse.

Le Sénat a nommé hier sa Commission des finances et continué la discussion de la réforme des boissons.

LE VOTE OBLIGATOIRE

M. Guillemet propose de substituer au projet de M. Letellier sur le vote obligatoire des peines morales aux peines pécuniaires.

LE CRÉDIT FONCIER

C'est mardi que sera discutée au Sénat l'interpellation de M. Blavier sur le Crédit Foncier.

M. ROUVIER ET LES NIÇOIS

Dans un banquet donné à Paris à l'occasion de l'anniversaire de l'annexion de Nice à la France, et auquel assistaient cinquante convives originaires des Alpes-Maritimes, M. Rouvier, sollicité de poser sa candidature dans son ancienne circonscription, a répondu d'une manière évasive.

PRIVILÈGES MILITAIRES

Aux termes de la proposition relative aux Ecoles de l'Etat, non seulement ces jeunes gens ne feraient qu'une année de service, mais recevraient le grade de sous-lieutenant à la sortie. C'est en cette qualité qu'ils feraient leur année, et seraient officiers sans avoir porté le sac.

Pour avoir appris, par exemple, dans une école d'horticulture, à cultiver les carottes, ils jouiraient du même privilège que la noblesse militaire sous l'ancien régime.

CONTRE-ORDRE

La musique de la garde républicaine, qui devait aller se faire entendre à l'Exposition de Chicago, ne fera pas le voyage en Amérique.

Cette décision a été prise à la suite d'une entrevue que le général Saussier a eue avec le colonel Mercier, de la garde républicaine.

AVOUÉS ET AVOCATS EN GRÈVE

Le ministre de la justice recevra le conseil de l'ordre des avocats et la chambre de discipline des avoués de Riom, qui lui exposeront les motifs de leur grève et lui feront connaître leurs griefs et ceux des justiciables contre M. le président de chambre Bonnet.

NOUVELLE DÉCOUVERTE DE TURPIN

L'inventeur de la mélinite aurait trouvé, pendant sa détention, un engin très léger, servi par quatre hommes et traîné par deux chevaux. Cet engin peut envoyer quatre décharges dans un quart d'heure, et chaque décharge lance VINGT-CINQ MILLE projectiles à 3,500 mètres au moins, rayonnant en tous sens et couvrant géométriquement 22,000 mètres carrés.

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

On télégraphie de Berlin, 15 juin : « La participation aux élections s'annonce comme devant être considérable, surtout chez les ouvriers dont un grand nombre chôment.

Les résultats ne saurait être connu avant deux heures du matin. Les élections de ballottage, qui seront très nombreuses, auront lieu le 24 juin. »

Avertissement aux instituteurs

A Albi, M. Dupuy, ministre de l'intérieur, a reçu les instituteurs de la ville et des environs. Il leur a adressé une allocution dont voici les derniers mots :

« Tout homme qui mêle la politique à l'enseignement doit être exclu, et, comme dans le champ de bataille électoral se rencontrent toutes les causes de lutte et de division, ce champ doit être fermé à l'instituteur.

« C'est un ami, ce n'est pas seulement le président du conseil qui vous le dit : Restez en dehors du Forum. Oui, c'est en ami que je vous adresse cet avertissement avec toute la force de ma voix et toute la vigueur de mon cœur, et quelle que soit l'interprétation qu'on puisse donner à mes paroles, je suis sûr que, pour les avoir exprimées ici, j'aurai fait quelque bien et accompli mon devoir. »

LA SÉCURITÉ A ROME

On ne pourra bientôt plus sortir des portes de Rome sans payer tribut aux malandrins.

Samedi, un commerçant notable de la ville était allé avec sa voiture, accompagné d'un ami, visiter une ferme hors la porte Saint-Paul.

Ces messieurs revenaient à Rome, lorsqu'après du pont Buttero, deux individus, masqués et armés de carabines, les couchèrent en joue avec ordre de leur coisigner leur argent.

Le cocher arrêta et remit aux ban lits ce qu'il possédait, cinq francs. M. Vannicelli et son ami jetèrent leurs portefeuilles et firent faire volte-face à la voiture.

Ils se rendirent au galop à la caserne des carabiniers de Saint-Paul.

Le lieutenant, avec quelques hommes, se dirigea vers le lieu de l'agression.

Un pâtre, qui avait assisté à la scène, fut interrogé, mais déclara n'avoir rien vu.

Emmené au poste, le berger a été relâché, sans que l'on ait pu obtenir aucun renseignement. Comme ces gens-là sont payés par les brigands pour se taire, ils consultent leur intérêt, d'autant plus qu'une révélation pourrait leur coûter la vie.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 15 juin 1893.

Les achats de rente ont continué aujourd'hui au début de la Bourse et le 3 0/0 a été poussé à 98.85; vers la clôture des réalisations sont survenues et l'on a fermé à 98.75, cours de la veille. Le 4 1/2 fait 106.

L'Italien est retombé dans le marasme à 93.15 et il faut prévoir qu'après le détachement du coupon le titre abondera sur le marché.

L'Extérieure est agitée, mais avec tendances plus faibles à 66 1/4.

Du Portugais il en est à peine question; on le cote 22 1/2.

Les sociétés de crédit sont peu mouvementées, mais enregistrent cependant des cours très fermes. La Banque de France finit à 3,905. Le Crédit Foncier est couramment demandé

à 986; ses obligations ont un large courant de transactions.

Le Crédit Lyonnais se soutient à 762.50. Le Comptoir National d'Escompte se négocie à 486.

La Société Générale est à 470. On vient d'arrêter le garçon de recettes qui avait disparu en emportant 230,000 fr. à la Société; il était encore en possession de la presque totalité de cette somme.

L'action des Immeubles de France s'inscrit au pair.

L'obligation du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne est à mettre en portefeuille au cours actuel de 443.75.

Malgré la hausse des actions de la Société Ariégeoise de l'Electricité, M. Lamarche, banquier, rue Favart, tient encore quelques-uns de ces titres à la disposition de sa clientèle, au prix de 500 fr.

L'obligation des Chemins Economiques est à 425.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 16 JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Table with 3 columns: Heures, Baromètre, Thermomètre. Data for 5h, 8h, Midi, Hausse, Baisse, and Température minima de la nuit.

Bouchers et Boucherie

Nous avons reçu la lettre suivante d'un boucher de Saumur :

« Saumur, le 15 juin 1893.

« Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois,

« Je lis dans votre estimable journal une lettre adressée à M. le Maire, dans laquelle on a l'honneur d'informer le public des prix de la viande, à partir du 13 courant, alors que, ce même 13, le soi-disant Mossieu le Syndic adoptait avec M. le Maire d'autres prix.

« Rien n'est tel que les 13 pour susciter des révolutions : le même 13, treize bouchers au moins... (c'est fatal, ce chiffre-là !) signaient un lettre collective demandant à M. le Maire la démission forcée du syndic, et pour cause !...

« Résultat : une demi-douzaine de potentats invitent la municipalité à n'accepter que la viande sortant de chez eux ; les autres ne vendent rien de bon.

« Eux sont les seuls saigneurs de Saumur. Arrière les petits qui veulent manger du pain en travaillant ! Vous n'êtes pas admis à fournir, qui vos collets, qui vos poitrines, qui... tout ce qui vous embarrasse aux services publics, civils et militaires, et dont les potentats ont seuls le monopole.

« Vous ne vendez que de la bidoche, comme dit le Courrier, et la municipalité, se rendant enfin aux injonctions des six, fermera vos boucheries (!!!!), car ces six gros ont seuls des boucheries et vous n'avez, vous, que des boutiques !

« Ces gens ne doutent de rien. Il y en a cependant qui ne sont ni d'un groupe ni de l'autre, et qui livrent supérieurement bon, la clientèle le sait bien ; malgré cela, si l'on y

mettait de la bonne volonté, on pourrait presque les croire. Eh bien! Monsieur le Rédacteur, voici leur malice (elle est cousue de fil blanc):

» Ces messieurs ont adopté en première catégorie les prix suivants: 16, plus 44, plus 20, ce qui donne 50, dont la moyenne produit 47, ou 1 fr. 70 le kilo; tandis que les autres avaient adopté 14, plus 14, plus 22, total 50, dont la moyenne est ainsi de 47 ou 1.70 le kil.

» Les petits malheureux qui ne sont pas des six gros, rentrez sous terre!!!!!!

» Veuillez agréer, etc.

» UN BOUCHER DE SAUMUR. »

Nous insérons sans commentaires comme sans parti pris cette lettre, à laquelle nous avons cependant supprimé quelques passages qui nous paraissaient étrangers au débat.

Nous tenons cependant à rectifier une assertion du *Courrier de Saumur*, qui prétend maintenant ne pas être arrivé bon dernier, dans la question de la boucherie, sous prétexte qu'il a annoncé en même temps que ses confrères les réductions consenties par MM. les bouchers.

Si la question est aujourd'hui résolue, on le doit beaucoup plus à notre attitude qu'à celle du *Courrier*, qui avait commencé par prendre fait et cause pour les bouchers, comme nous le lui avons déjà fait remarquer.

D'ailleurs, la population a très bien su faire la différence entre les deux, et les témoignages de sa satisfaction, à ce sujet, ne nous ont pas manqué.

Il est encore trop tôt pour essayer de donner le change.

Nous publierons sans faute demain deux nouvelles lettres qui nous sont communiquées au nom de plusieurs bouchers de la ville et qui nous arrivent après la mise en page.

L'IMPRIMERIE DE LA MAIRIE

Notre municipalité a son imprimerie, c'est très bien; mais qui dirigera cette nouvelle industrie? Prendra-t-on un typographe et un imprimeur ou simplement un *amphibie* (1)?

On nous communique une idée qui ne manque pas de charme et d'à-propos. Est-ce qu'il n'existe pas dans la dynastie qui marche de pair avec la maison régnante des Combiel, un autre membre de la famille réunissant toutes les connaissances voulues pour cet emploi municipal?

Est-ce que nous allons assister à nouveau aux éloges, aux litanies de services rendus à la République, aux énumérations de mérites incalculables que nous voyions s'étaler dans le *journal officiel* de la Mairie, lorsque la Recette municipale s'est trouvée vacante? J. D.

(1) On nomme *amphibie* un ouvrier connaissant la composition et le travail de la presse.

Le record de l'oubli

Nous avons fait quelques oublis dans notre compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal. C'est ainsi que nous avons omis de signaler deux récompenses bien méritées, l'une de 250 fr. au brigadier d'octroi, M. Lelièvre, et une autre de 100 fr. au sous-brigadier, M. Bliard, qui ont assuré le service des octrois après le départ de M. Ravily.

On ne pense pas à tout et c'est encore le *Courrier* qui tient le record de l'oubli, car nous cherchons en vain dans son compte-rendu une allusion à un petit travail de canalisation qui a coûté 17,000 à 18,000 fr. et qui, nous apprend M. Vinsonneau, aurait pu coûté 7,000 à 8,000 fr. seulement. Le petit oubli, joint à celui de la séance du Conseil de préfecture dont nous avons parlé, dénote une étourderie bien opportune. J. D.

Mauvaises explications

Une dette n'est pas un déficit, dit le *Courrier*. Pardon, il y a dette et dette. Celui qui a un *compte ouvert* au mois ou à l'année chez le pharmacien, par exemple, a simplement une *dette*, c'est vrai, ô *Courrier!* mais si à la fin du mois ou de l'année il n'est pas en mesure de régler, il est en *déficit*.

Raisonnons donc, ô *Courrier*, quand le Maire de la ville de Saumur est obligé d'avouer qu'il ne peut demander un rabais sur les fournitures pharmaceutiques, parce que, au mois de juin 1893, il n'y a pas le sou en caisse pour régler la *note de 1892*, due à ce fournisseur, il y a dette, mais dette qui constitue un *déficit*, puisque l'on est obligé d'*attendre la réalisation d'un emprunt* pour la faire disparaître.

Quand on fait une dette que l'on ne peut pas payer du tout, c'est une autre affaire, et c'est d'un autre nom qu'il convient alors de l'appeler.

Qu'a pu constater l'inspecteur des Finances? Que la comptabilité et la caisse étaient parfaitement tenues? Mais nous n'avons jamais dit le contraire et nous ne saurions reprocher au Receveur municipal d'avoir encaissé ou payé des sommes régulièrement mandatées par l'administration supérieure.

Cette dette ou plutôt ce déficit provient de devis dépassés et d'argent gaspillé, par suite d'une mauvaise entente des affaires et d'abus, qui ont été signalés, en partie, par M. Vinsonneau, abus que le *Courrier* n'a pas manqué de passer sous silence, dans son compte-rendu du Conseil municipal de lundi dernier. Si c'est pour cette belle besogne que le porte-voix de l'administration demande des éloges, elle est un peu forte!

Si le budget n'avait pas été aussi obéré, on aurait pu trouver, en janvier dernier, les premières ressources pour assurer les secours

aux indigents et, dans tous les cas, ce n'est nullement prendre l'intérêt des prolétaires que d'engager par trop l'avenir, c'est-à-dire l'inconnu.

Est-ce dans l'intérêt des prolétaires que l'on a payé, depuis trois ans, 2,000 fr. par an à un industriel, pour des fournitures d'imprimés, sur lesquels on aurait pu réaliser 200 fr. au moins d'économie, en les mettant en adjudication?

Est-ce dans l'intérêt des prolétaires que des travaux s'élevant à plus de 15,000 fr. sont divisés en *petits paquets*, au lieu d'être mis en adjudication, comme la grille du service d'eau, par exemple?

A-t-on mis en adjudication les travaux de canalisation qui—M. Vinsonneau vous a mis le nez dedans et vous n'avez pas protesté—ont coûté le double de ce qu'ils auraient pu coûter?

Songait-on beaucoup à l'intérêt des prolétaires, le jour où l'on buvait des bocks, où l'on fumait des cigares à 25 centimes la pièce, à la Mairie, alors que le pharmacien qui alimente le Bureau de bienfaisance n'était pas encore réglé?

Toutes vos explications entortillées ne détruiront pas nos assertions.

Ce n'est pas parce que républicains que nous vous attaquons, mais seulement parce que républicains pour vous et autoritaires pour les autres. J. D.

Les bonnes mesures

« Décidément nous marchons dans la voie des bonnes réformes; je veux surtout parler de celles qui suppriment les monopoles et les privilèges.

» Les traités administratifs pour les diverses fournitures aux communes, aux départements ou à l'Etat, sont remplacés par des adjudications, au fur et à mesure de l'expiration des marchés amiables. »

Devinez dans quel journal nous lisons ce qui précède?

Comme vous ne devineriez jamais, autant vous dire tout de suite que c'est dans le *Courrier de Saumur!*

C'est égal, on ne se dit pas ces choses-là à soi-même, comme disait Brid'oison. J. D.

Chemin de fer d'Orléans

Le voyage que M. le Président de la République devait effectuer en Bretagne, du 18 au 24 juin courant, est contremandé.

En conséquence, la délivrance des billets aller et retour à prix réduits que la Compagnie d'Orléans avait décidé de faire émettre, à cette occasion, par ses gares et stations des régions de la Touraine, de l'Anjou et de la Bretagne, pour Nantes, Vannes, Lorient et Pontivy, n'aura pas lieu.

Le lieutenant d'Argenton

Un nouveau malheur vient de frapper la cavalerie: M. de Billeheust d'Argenton, lieutenant au 13^e régiment de hussards, à Dinan, s'est noyé dans le golfe de Saint-Malo, pendant une excursion qu'il faisait avec son camarade M. Pavillon. Ces deux officiers montaient un bateau de plaisance, le *Frère Yves*, appartenant à M. d'Argenton, qui a sombré à la suite d'une manœuvre.

M. Pavillon est parvenu à se sauver sur un rocher près de Cezembre, après avoir nagé pendant près d'un kilomètre. Là, il a fait des signaux désespérés. Un bateau est venu le recueillir et l'a ramené à Saint-Malo.

M. d'Argenton n'a pas eu assez de forces pour gagner un point de refuge; il a disparu dans un endroit où la mer a douze pieds de profondeur.

Cet officier, né en 1863 dans le Calvados, était sorti de Saint-Cyr le 1^{er} octobre 1885, avait suivi les cours de l'Ecole de Saumur en 1885-1886, et avait été appelé ensuite au 6^e chasseurs. Il était lieutenant du 12 février 1890.

Retour du général Fabre

Le général Fabre est rentré à Angers, accompagné de son gendre et de son fils.

Le lieutenant Fabre, du 66^e de ligne, un officier du plus bel avenir, a été vivement félicité, à son retour, par ses camarades à l'occasion de la mission qu'il vient de remplir et de l'accueil quasi triomphal que le général Fabre, le commandant Escadier et lui ont reçu de la part de la population italienne.

Plus de fantasia

Depuis mardi dernier, un changement s'est opéré à Angers dans la tenue des sous-officiers du 2^e pontonniers, eu ce sens qu'on les voit maintenant astreints à la tenue réglementaire la plus trite, à l'exception, toutefois, des rengagés.

Nos coquets sous-officiers, dit le *Patriote*, sont donc obligés d'en rabattre de leur élégance, ce que nous constatons à regret, leur fantasia n'ayant jamais eu rien d'exagéré, que nous sachions, jusqu'à présent.

Rengagement des sous-officiers

A l'avenir, les sous-officiers rengagés nommés officiers n'auront plus droit à la part proportionnelle de prime que leur accordait la loi du 18 mars 1889.

La gratification annuelle est réduite à cent francs.

La loi sur les accidents du travail

La Chambre a voté la loi sur les accidents du travail dans une discussion qui a porté sur le principe et les conditions de l'assurance obligatoire.

Les chefs d'industrie qui ne sont pas leurs propres assureurs, sont obligatoirement réunis

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Le déjeuner était terminé...

Le gouverneur se leva, jeta sa serviette sur la table, puis prit un cigare dans l'étui que le commandant lui tendait...

— Et à quand le débarquement? demanda l'officier.

— Quand vous voudrez, tout est prêt pour recevoir votre cargaison... Elle est nombreuse?

— Une quarantaine de têtes...

— Le dessus du panier?...

— Il y en a qui ont l'air plus sauvage que vos Canaques.

— Je crois bien, mes Canaques en ont peur.

— Il y en a cinq ou six, paraît-il, y compris celui que nous venons de voir... Pendant la traversée, ils ont été sages...

— Oh! sur le navire, ils sont toujours sages... C'est quand ils touchent la terre... Nous en avons maté d'autres. Il faut espérer que nous materons encore ceux-ci.

Les deux personnages, tout en causant, étaient montés sur le pont.

Le mouvement commençait à y devenir extraordinaire.

Chacun se préparait à quitter le navire.

La vue de la terre semblait avoir mis du vif argent dans les veines des officiers, des soldats et des matelots.

Un enseigne s'approcha du commandant, la casquette à la main.

— Mon commandant a-t-il des ordres à donner pour le débarquement?

— Vous savez ce qu'il faut faire?

— Oui, mon commandant.

— Débarrassez-vous d'abord de vos forçats... Tout est préparé pour les recevoir.

L'officier jeta quelques ordres d'une voix brève.

Le remue-ménage s'accrut sur le bâtiment, puis les canots quittèrent le navire, chargés de condamnés.

Daniel était au milieu des autres.

Sur le rivage, on fit ranger les forçats en co-

lonne... On leur distribua des vivres et on leur donna l'ordre de se mettre en marche.

Notre héros allait suivre ses compagnons, quand un gardien accourut.

— Le numéro 5171 cria-t-il.

Daniel sortit des rangs.

— C'est vous?

— C'est moi.

— C'est vous qu'on nomme l'inconnu?

— C'est bien moi!

— Suivez-moi!

M. de Serves accompagna l'homme pendant que le groupe grisâtre des condamnés s'éloignait vers l'intérieur des terres.

XIII

Le gouverneur de Nouméa avait tenu la promesse faite à Daniel. Après l'avoir employé à cultiver son jardin, il lui avait donné la place de son secrétaire quand ce dernier avait regagné la France.

L'infortuné gentilhomme menait donc une existence relativement libre et qui aurait été presque heureuse, si le souvenir de ceux qu'il avait laissés au Mexique n'avait empli toutes ses pensées, chassé de lui toute joie et tout repos... Il savait qu'il les avait quittés dans l'embaras, presque dans la misère... Comment en

étaient-ils sortis?... Qu'étaient-ils devenus sur cette terre étrangère, loin de toutes connaissances, de tout appui?... Oh! les revoir! les protéger! Savoir s'ils étaient heureux! C'est à cela que le malheureux songait sans cesse... Dès qu'il avait un moment de loisir, il courait vers la mer, puis, suivant le rivage, il s'enfonçait dans les solitudes qui entourent Nouméa, au risque de tomber entre les mains des Canaques, espérant toujours découvrir au large quelque navire qui aurait pitié de lui, qu'il pourrait rejoindre, tenter une occasion dont il profiterait. Hélas! plusieurs années s'écoulèrent sans amener aucun changement à sa situation, sans lui apporter aucune nouvelle de ceux qu'il aimait... Dans ces quelques années, le pauvre homme avait vieilli de vingt ans. Il avait bien raison de penser que sa femme, ses enfants eux-mêmes ne le reconnaîtraient pas... Il était tout blanc maintenant... Ses joues étaient plates et décharnées, sa peau jaunée et ridée... Ses yeux étaient creux, perdus sous les sourcils, rongés par un feu intérieur... Qui aurait découvert, sous cette enveloppe amincie et minée par la douleur, l'ancien gentilhomme-farmer aux joues pleines, au teint fleuri, aux yeux clairs, des campagnes de la

en circonscriptions comprenant un ou plusieurs départements.

Chaque circonscription a son administration spéciale confiée à un Comité directeur ; et chaque section est administrée par un Comité dépendant du Comité directeur.

Les Comités sont subordonnés à un Conseil supérieur des accidents du travail, institué auprès du ministre du Commerce.

Il est constitué une Caisse d'assurances contre les accidents, sous la dénomination de *Caisse Nationale d'assurances contre les accidents*.

Les chefs d'industrie qui ne sont pas leurs propres assureurs, devront s'assurer à cette Caisse contre les risques dont ils sont responsables.

Les fonds de la Caisse seront déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Drame sanglant à Marigné

Un drame sanglant s'est déroulé à Marigné, près de Segré. Pendant la procession, deux vagabonds ont pillé le presbytère.

Un garçon meunier, nommé Tessier, accompagné de deux de ses camarades, se mit à la poursuite des malfaiteurs. Tessier, qui était armé d'un fusil, aperçut bientôt les fuyards ; il leur enjoignit de s'arrêter, et, comme ils ne tenaient pas compte de ses injonctions, Tessier fit feu sur eux. L'un des deux vagabonds fut tué. L'autre a été arrêté. Le parquet instruit l'affaire.

L'exposition des Journalistes parisiens

A l'exposition des portraits des écrivains et journalistes du siècle, organisée par l'Association des journalistes parisiens, on y remarque un certain nombre d'œuvres de David d'Angers parmi lesquels il faut citer : André Chénier (buste), Victor Hugo (médaillon), et un Benjamin Constant.

De vieilles connaissances

Nous apprenons que M. Gustave Lelong, qui a si largement retrouvé à Bordeaux, où il est directeur du Conservatoire, les sympathies qui l'entouraient à Angers, sera attaché au grand casino de Paramé, cet été, en qualité de chef d'orchestre.

M. Lelong, la saison dernière, n'avait pas peu contribué aux succès de ce casino où bon nombre d'Angévins avaient été si heureux de le revoir. (Patriote.)

L'heure de la ville

Nous lisons dans le *Messenger d'Indre-et-Loire* :

« Plusieurs voyageurs nous ont fait observer une anomalie qui existe à Tours entre l'heure de la ville et l'heure des gares.

Ordinairement l'heure des villes avance toujours de quelques minutes sur l'heure des gares.

« Les voyageurs y sont habitués, et si leur montre n'est pas réglée sur les gares, ils savent à peu près le temps qu'ils ont pour aller prendre leur train.

« Or, à Tours, l'heure de la gare avance considérablement sur l'heure de la ville.

« Ce qui fait que le voyageur étranger à Tours, qui, sur la foi des traités, croit avoir encore quelques minutes, arrive après le départ du train.

« C'est désagréable pour le voyageur et souvent préjudiciable à ses intérêts.

« Quand on se déplace pour affaires, les heures perdues ont leur importance : *« times is money »*.

« Nous ne savons quelle horloge a raison.

« Est-ce celle de la place du Musée, est-ce celle de la Compagnie d'Orléans ?

« Peu nous importe du reste.

« Ce que nous demandons, c'est qu'elles s'accordent. »

La même observation pourrait s'adresser aux horloges de notre ville, qui manifestent une indépendance vraiment déplorable.

Nomination d'archevêques

Le ministre de l'instruction publique a nommé :

M^r Coullié, évêque d'Orléans, à l'archevêché de Lyon ;

M^r Labouré, évêque du Mans, à l'archevêché de Rennes ;

M^r Hantin, évêque d'Evreux, à l'archevêché de Chambéry.

Grandes Courses vélocipédiques internationales A SAUMUR

Dimanche prochain 18 juin, auront lieu de grandes Courses vélocipédiques internationales, organisées par les *Amateurs Vélocipédistes Saumurois*, avec le concours de la *Musique Municipale*.

A 7 heures du matin, Course de fond (400 kilomètres). *Départ gare d'Orléans*.

Dans l'après-midi, Course de vitesse, sur l'avenue de la gare de l'Etat (500 FRANCS DE PRIX). — Voici le programme de ces courses :

A 2 heures. — Première course. — Départementale, Bicyclette (3,000 mètres). — 70 fr. de prix.

A 2 h. 1/2. — Deuxième course. — Internationale, Bicyclettes (3,000 mètres). — 180 fr. de prix.

A 3 heures. — Troisième course. — Internationale, Tricycles (3,000 mètres). — 90 fr. de prix.

A 3 h. 1/2. — Quatrième course. — Deuxième Internationale (3,000 mètres). — 45 fr. de prix.

A 4 heures. — Course d'Honneur. — (3,000 mètres). — Prix unique, un Objet d'art.

A 6 heures. — Distribution des prix au siège social, *Café du Commerce*.

Depuis qu'il était à Nouméa, Daniel de Servey avait fait connaissance avec un commerçant de la rue de Solférino, vers lequel le gouverneur l'avait envoyé plusieurs fois.

Ce négociant, nommé Dartige, avait pour frère un armateur du Havre qui expédiait tous les six mois, en Nouvelle-Calédonie, un chargement de marchandises destinées aux colons et à la population canaque.

Un soir, Daniel était allé, selon sa coutume, rêver loin de Nouméa, dans un endroit désert et sombre qu'il affectionnait particulièrement, quand un cri perçant lui fit dresser vivement la tête.

C'était un cri de douleur et de terreur tout à la fois.

On eût dit la voix d'une jeune fille.

Notre ami, très étonné, se leva et courut du côté d'où l'appel était parti.

La nuit n'était pas encore tout à fait venue, mais l'ombre tombait déjà, enveloppant de ténebres les massifs d'arbres et les anfractuosités des rochers.

Notre héros ne voyait rien et n'entendait plus aucun bruit.

Il s'était arrêté pour écouter.

Quelques secondes se passèrent, quelques

FAITS DIVERS

LA LITTÉRATURE ET LES BOUCHERS ANGLAIS

Au dîner annuel de la boucherie de Londres, M. Haydon, président de la Société, a offert en exemple à ses auditeurs le cas d'un boucher de détail capable de lire Thucydide dans le texte.

Beaucoup de gens du monde ne pourraient pas en dire autant.

On obtient la guérison complète de toutes les maladies du sang et des humeurs en faisant usage de la *Tisane Dussolin*. Ce précieux médicament se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

Le Rob Lechaux Fortifie le Sang

Ce précieux médicament est préparé par un honorable Pharmacien de Bordeaux, M. Lechaux, qui envoie gratuitement à qui la demande une excellente brochure (60^e édition) sur la régénération du sang, et expédie 3 flacons Rob Lechaux, *franco de port et d'emballage*, contre mandat 12 francs ou 6 flacons pour 21 francs.

Dernières Nouvelles

Les élections allemandes

Paris, 16 juin, 9 h. du matin.

De Berlin on adresse le résultat des élections qui ont eu lieu hier :

Sont élus : 70 candidats du centre catholique, 30 conservateurs, 18 socialistes, 13 Polonais, 10 nationaux libéraux, 5 Alsaciens.

Il y a 49 ballottages.

Les socialistes battent le ministre d'Etat Hobrecht ; à Breslau, ils perdent un siège ; à Brême, Singer et Liebknecht sont élus ; à Berlin, Wolmar ; à Munich, Bueb ; à Mulhouse, il y a quatre ballottages. Berlin est favorable aux socialistes.

La plupart des candidats indigènes d'Alsace-Lorraine sont élus ou ont la majorité relative. Une manifestation socialiste à Strasbourg a été dispersée par la police qui a opéré quelques arrestations.

1 h. 15 soir.

A Berlin, 174 résultats sont connus actuellement ; il y a 106 ballottages. Le résultat complet ne sera pas connu avant samedi.

Sauf un siège perdu à Brême, les socialistes triomphent partout et viennent en tête dans les ballottages. Les progressistes sont écrasés ; on est maintenant certain que les partisans de la loi militaire reviendront très diminués.

LE CAS DE M. DE LESSEPS

Contrairement au bruit qui a couru, M. Charles de Lesseps, qui est toujours à l'hôpital Saint-Louis, n'a pas été mis en liberté hier soir.

secondes pleines d'angoisses.

Le gentilhomme Solonais allait revenir en arrière, quand un bruit de pas rapides et saccadés, comme des pas de pieds nus sur le sable, attira son attention. Il se jeta vivement de côté, derrière un rocher, pour voir ce qui se passait.

Un spectacle tragique frappa ses yeux.

Presque devant lui, assez près pour qu'il sentit leur souffle, deux nègres, deux colosses qui se détachaient dans le crépuscule comme des statues d'Hercule en bronze, passèrent rapidement portant par les pieds et par la tête une jeune fille qui semblait évanouie.

Daniel avait fait un mouvement pour s'élaner sur les ravisseurs, mais il réfléchit que la partie ne serait pas égale, qu'il se ferait tuer sans profit pour la victime qu'il voulait délivrer...

Il laissa passer les sauvages et se mit à les suivre le plus doucement qu'il put pour ne pas attirer leur attention.

Où se dirigeaient-ils et quel était leur but ?

Notre héros tremblait qu'ils n'allaient se perdre dans la brousse où il n'aurait pas pu les suivre ; mais à sa grande satisfaction, il les vit continuer leur route le long du rivage.

Il devra adresser une demande de remise de peine au garde des sceaux et ensuite revenir à la Conciergerie pour y faire lever son écrou.

Ces diverses démarches demanderont plusieurs jours, si on ne les accélère pas place Vendôme.

LA DISCORDE AU CAMP SOCIALISTE

On parle beaucoup d'un grave dissentiment entre MM. Goblet et Millerand, sur l'attitude à prendre pendant la période électorale.

Déjà !

LE PRIX DE LA VIANDE A ROUEN

Le syndicat de la boucherie de Rouen, convoqué hier par le maire, a consenti à établir une diminution de dix centimes par livre sur deux catégories de viande : la catégorie des morceaux dits de pot-au-feu et la catégorie des viandes de basse-boucherie.

En revanche, le syndicat a demandé à être autorisé à vendre à prix débattu avec le client les morceaux de choix, qui jusqu'alors étaient vendus au prix de un franc la livre.

Au buffet :

Un voyageur demande un grog. Le train repart dans cinq minutes. Le grog est brûlant, néanmoins le voyageur commence à boire.

Arrive un garçon effaré.

— Monsieur, lui dit-il, je dois vous prévenir que si vous le buvez, c'est cinquante centimes en plus !

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. 1/2.

Rideau : 8 h. 1/2

Tournée BARON

Dimanche 18 Juin 1893

M. LASSOUCHE, M^{me} Berthe Legrand et autres artistes du théâtre des Variétés

Le Premier mari de France

Vaudeville nouveau en trois actes, de M. Albin Valabrègue

ON COMMENCERA PAR

LES VIEILLES GENS

Comédie en 1 acte, de M. Albin Valabrègue.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 10

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

Sologne ?... Oh ! il pouvait apparaître inopinément devant les siens... Pas un cri de reconnaissance ne s'éleverait. L'œil même de l'épouse devait le méconnaître !... C'est sur cette certitude de n'être pas reconnu, que Daniel avait basé le plan qu'il méditait depuis longtemps dans ses heures de solitude et ses nuits d'insomnie. Il songeait à s'évader, à gagner le Mexique, à retrouver les siens, à vivre près d'eux, n'importe comment, en mendiant s'il le fallait, à suivre d'un œil de mari et de père tous les incidents de leur vie, à écarter d'eux toutes les embûches, tous les dangers, à être leur protecteur ignoré, mystérieux, payé par la seule vue de leurs moments heureux de tous ses chagrins et de toutes ses peines.

Mais, pour réaliser ce programme, il fallait reconquérir sa liberté, quitter cette île maudite, où le poids des chaînes se faisait sentir, sinon matériellement, du moins moralement.

L'occasion ne se présentait pas.

Daniel avait beau l'attendre, la guetter de ses vœux, l'épier, elle semblait le fuir ironiquement... Le ciel lui-même paraissait être contre lui...

Cependant d'autres avant lui s'étaient évadés, d'autres qui le méritaient moins que lui...

Pour faire moins de bruit, Daniel avait retiré ses chaussures.

Il marchait nu-pieds comme les Canaques.

La nuit était maintenant tout à fait venue. Mais la lune qui se levait éclairait le paysage mettant des reflets d'argent sur la mer.

Les deux nègres marchaient d'un pas rapide.

Daniel avait peine à ne pas les perdre de vue.

Leur fardeau semblait ne pas leur peser plus qu'une plume.

M. de Serves se perdait en conjectures.

Quelle pouvait être cette jeune fille ? Comment les sauvages s'en étaient-ils emparés ?... Où la conduisaient-ils ? Dans tous les cas, la malheureuse était en danger, sinon de mort, du moins de déshonneur... et Daniel voulait la sauver.

A ce moment, il eut un instant de terreur et d'anxiété.

Le groupe venait de disparaître tout à coup, comme s'il avait été englouti sous terre.

Daniel continua à avancer avec précaution, mais il ne tarda pas à se rendre compte de la façon dont les deux Canaques et la jeune fille qu'ils emportaient s'étaient éclipsés devant ses regards...

(A suivre.)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 JUIN

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DE CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	98 80	Banque de France	3905	Nord	1009	Compagnie parisienne du Gaz	531 50
3 0/0 amortissable	98 75	Banque d'Escompte	117 50	Orléans	1598	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	309
4 1/2 1883	106 17	Comptoir national d'Escompte	483	Ouest	1098 50	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	23 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	983	Compagnie parisienne du Gaz	1387 50	obligations à lots	28 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	565	Crédit Industriel et Commercial	578	Transatlantique	517 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500	103 50
— 1865 4 0/0	513 50	Crédit Lyonnais	762 50	Canal de Panama	19	FONDS ÉTRANGERS	611
— 1869 3 0/0	427 50	Crédit Mobilier	133	Suez	2385	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1871 3 0/0	421 50	Dépôts et Comptes courants	—	VALEURS ÉTRANGÈRES	—	— 1889 4 0/0	100 10
— 1875 4 0/0	539 50	Société Générale	369 50	Autrichien 4 0/0 or.	97 10	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	100
— 1876 4 0/0	538 50	Est	949	Dette d'Égypte 6 0/0	101 35	VALEURS ÉTRANGÈRES (OR LIG.)	—
— 1886 3 0/0	419 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1510	Hongrie 4 0/0 or.	97 35	Crédit foncier égypt. 4 0/0 r. à 500	—
		Midi	1345	Italie 5 0/0	93 15		
				Portugais 3 1/2 1888	23		

ÉPICERIE CENTRALE 28 rue St-Jean

La plus importante ÉPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

P. ANDRIEUX 28 rue St-Jean

PRODUITS ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

A VENDRE
A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1^o
Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 13 ares 50 centiares ;

2^o
Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 4 hectare 4 ares 50 centiares ;

3^o
Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4^o
PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5^o
LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

ROUAULT
28, Rue du Collège, SAUMUR.

Entretien de parquets, mise en bouteilles, entretien de jardins, casse et monte le bois.

Homme de confiance.

M. GALLAND, propriétaire aux Rosiers, demande un bon Jardinier.

Inutile de se présenter sans bonnes références.

ON DEMANDE UN MÉNAGE.
L'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne.
La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la campagne.

ON DEMANDE UN HOMME
Connaissant tous les travaux de la campagne et pouvant être garde de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à acheter d'occasion une **BAIGNOIRE** pour enfants de 8 à 9 ans.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER pour cause de santé, fonds d'**HOTEL RESTAURANT** au centre de Saint-Nazaire. Bonne et vieille clientèle. S'adresser Agence Havas, Nantes.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion. S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.
Location — Accords — Réparations

A CÉDER pour cause de santé, **ÉPICERIE** et **MERCERIE**. Très bonne clientèle. S'adresser au bureau du journal.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé
Successieur, Elève de Pleyel, Wolff et C^e

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion
INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées
750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

EN VENTE
HISTOIRE de SAUMUR
Pendant la Révolution
Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY
Chez tous les Libraires.

GR^{de} ÉPICERIE PARISIENNE
33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits
1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.
Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40
Tout est coté verre compris.

GRAND HOTEL DE LONDRES
LACOTE-NIVET
Propriétaire
Rue d'Orléans, SAUMUR.

Grande Salle pour Noces et Soirées.
Salons de famille.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN N^o ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.
Saumur, imprimerie PAUL GODET.

PRINTEMPS & ÉTÉ

MAISON CREMIEUX
TAILLEUR
27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.
LE MAIRE,